



GIRO.COM

JUILLET
AOUT 2001



"une charte des associations sera proposée à l'automne"



Jean LEFEVRE

Eh oui ! nous avons un expert en H !!!

Les commissions "cadre de vie" et "développement économique et touristique" avancent au pas de charge !

Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1600 ex. par
Rahin Edition Communication
Dépôt légal 07/2001

EDITORIAL

De nombreuses manifestations locales, régionales ou nationales nous ont rappelé, si besoin était, à l'occasion du centenaire de la fameuse "loi de 1901", le rôle immense des associations "à but non lucratif" dans la vie et l'animation des villes et des villages (entre autres). A cette occasion votre municipalité souhaite réaffirmer son engagement à soutenir le mouvement associatif dans la commune où près de 50 associations sont déjà recensées. Toutefois l'action n'est pas aussi facile et aussi simple qu'il y paraît : d'une part la municipalité doit se garder de toute ingérence dans le fonctionnement des associations (respect de la loi), et d'autre part elle ne saurait avoir pour rôle de combler des carences éventuelles ou servir de prestataire de services, prêt à toute réquisition, aussi louables que puissent être les intentions.

Une association est un corps vivant, qui peut naître à de multiples occasions, vivre avec des hauts et des bas, se transformer et même disparaître (sans qu'il faille nécessairement considérer ce dernier point comme un drame). Les actions collectives génèrent fréquemment des contraintes et de ces contraintes jaillissent souvent de belles réussites et aussi quelquefois des incompréhensions et des ressentiments qu'il convient d'éviter ou de surmonter afin de progresser. **C'est pourquoi la municipalité** prépare en ce moment une "charte" des associations qui sera proposée à l'automne et servira à la fois de ligne de conduite et d'outil de progrès dans les relations : un peu plus de moyens à la clef sans doute mais aussi plus de confiance, plus de synergie et plus d'efficacité.

QUI ÊTES-VOUS JEAN LEFEVRE ?



Je fais partie des régionaux de l'étape! Le hasard m'a fait naître à Belfort, mais je suis Giromagnien de cœur. J'ai deux fils, Philippe et Fabrice, dont l'un travaille au Trésor public

à Besançon et l'autre chez TREVEST à Etupes. Après des études techniques, j'ai commencé une carrière à l'ALSTHOM, d'abord en production puis en bureau d'études, pour finalement la terminer à la division turbines à gaz de l'ALSTOM en qualité de responsable du service logistique.

A la mairie je suis adjoint au maire, chargé du cadre de vie et du développement économique et touristique, ce qui grignote passablement mes loisirs que je consacre de préférence au piano, dans le registre classique, au cinéma et à la télévision. Mes amis me disent déterminé, rigoureux et calme, avec quelques traits de passion toutefois.

DU COTE DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Si certaines commissions municipales restent encore un peu l'arme au pied, ce n'est pas le cas des commissions "cadre de vie" (Bernard ANTOINE, Catherine BOHEME, Christian CODDET, Cyrille COULON, Patrick DEMOUGE, Agnès FREYBURGER, Stéphane JACQUEMIN, Jean LEFEVRE, Denis MARSOT, Bernard MURA, Joseph NATTER, Marie-José NOVIER, Michel STOLTZ) et "développement économique et touristique" (Catherine BOHEME, Jean-Michel CAYOT, Christian CODDET, Cyrille COULON, Gérard GACON, Monique HELBERT, Stéphane JACQUEMIN, Jean LEFEVRE, Denis MARSOT, Bernard MURA, Philippe SIMONIN) qui, sous la hou-

lette de Jean LEFEVRE, avancent au pas de charge avec respectivement quatre et trois réunions plénières à leur actif depuis la mise en place de la nouvelle municipalité.

La méthode employée consiste à lister toutes les actions potentielles, puis à définir des priorités pour ensuite rechercher des solutions afin de les transformer en objectifs à atteindre. Les premières étapes sont maintenant franchies et ces deux commissions nous donnent rendez-vous à l'automne pour nous faire part en détail des priorités qui auront été retenues et de leurs objectifs à court, moyen et long termes. Toutes les suggestions seront bien entendu accueillies très favorablement et étudiées.

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET

En ouverture le conseil accueille M. Despoulain, technicien forestier de l'ONF (Office National des Forêts), qui vient présenter aux conseillers le rôle de l'office, les grandes lignes du code forestier ainsi que les pratiques de coupe, de vente et d'entretien préconisées pour la forêt communale (477 ha, répartis sur 4 communes et produisant environ 2300 m³ de bois d'œuvre par an).

Après cette présentation, le maire, Gilles ROY, ouvre la séance en proposant de rajouter 4 points aux 12 de l'ordre du jour, ces points concernant des problèmes mineurs mais néanmoins urgents à régler.

Parmi tous les points abordés, essentiellement techniques, on retiendra :

- **La signature de la convention** pour le fonctionnement du théâtre des deux sapins avec le théâtre du pilier, conjointement avec la Communauté de Communes de la Haute Savoureuse, le département et la ville de Belfort (la ville de Giromagny met à disposition le théâtre, le département et la CCHS prennent en charge le fonctionnement).

- **La signature d'une convention** avec le Conseil Régional concernant le " chèque

avantage bibliothèque " permettant aux jeunes de moins de 26 ans un accès gratuit à toutes les bibliothèques de la région (rappelons à ce sujet que l'accès à la bibliothèque municipale est déjà gratuit pour les Giromagniens de moins de 18 ans).

- **La modification de l'arrêté** sur la redevance des ordures ménagères à la requête du préfet ; en effet la redevance doit être proportionnelle aux services rendus et de ce fait l'abattement du nombre de parts pour les familles nombreuses est illégal. Cet abattement est donc supprimé. Le montant fixé pour la redevance reste cependant inchangé compte tenu de la faible incidence de cette mesure.

- **L'acceptation des paiements en euros** par la mairie à compter du 1er juillet ; de ce fait tous les tarifs municipaux comportent désormais un double affichage en francs et en euros.

- **La présentations des rapports annuels** sur le service des eaux et le service d'assainissement qui n'appellent pas de remarques particulières (ces rapports sont consultables en mairie).



"la redevance doit être proportionnelle aux services rendus"



Karine PERREZ

"une collection de boîtes à musique"

QUI ÊTES-VOUS KARINE PERREZ ?



Je suis née à Bruyères dans les Vosges et j'ai effectué mes études au LEPA (Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole) à Valdoie. Après avoir obtenu un BEP, j'ai poursuivi par une formation en accueil-secrétariat

au Lycée Raoul Follereau. Mon rôle à la mairie consiste à m'occuper du secrétariat général (courrier administratif, frappe, envoi, ...), des classements et de l'organisation des manifestations.

Je suis mariée et je viens d'avoir un petit trésor (en taille) qui s'appelle Lou-Anne et qui a maintenant 6 mois. *NDLR : suite à une indiscretion, nous avons découvert à Karine un point commun avec Céline Dion, en dehors de la musique : le papa s'appellerait Jean-René. Un autre petit trésor (en importance) réside dans ma collection de boîtes à musique que j'essaie d'agrandir à chaque occasion. NDLR : serait-ce un appel au peuple ?*

CA S'EST PASSÉ EN JUIN



Rendez-vous réussis pour le début de l'été avec un grand succès pour le feu de la saint Jean au fort Dorsner le samedi 23. Après un début de soirée animé par un concert de l'harmonie municipale, le magnifique bûcher s'est

embrasé à la tombée de la nuit ; la joyeuse manifestation s'est ensuite poursuivie sous les flonflons autour de la buvette et des grillades.

Le samedi 23 juin c'était aussi la fête à l'école Benoît où durant deux heures petits et grands ont pu s'exercer au billard, au tir au but, au chamboule tout, au palet Breton, aux fléchettes, aux quilles,...pendant que les parents se rafraîchissaient à la buvette ! Le tout fut suivi d'un repas fort apprécié préparé par les parents d'élèves.

Le lendemain, dimanche 24 juin, c'est la fanfare des mineurs qui a charmé les Giromagniens et les premiers touristes dans la douceur du square du Paradis de Loups.

" le bûcher s'est embrasé à la tombée de la nuit "

DE JUILLET À SEPTEMBRE

Vous avez jusqu'au 31 août pour visiter l'exposition d'art contemporain " les forts de l'art " au fort Dorsner.

En pétanque, la tripléte juniors " Ludivine D'ISIDORO, Michael LACOUR, Anthony GENARD ", championne départementale, participera au championnat de France du 24

au 26 août à Bordeaux.

Le dimanche 2 septembre, la société de tir de Giromagny organisera une journée " portes ouvertes " au stand de tir du Moulin, rue de la Savoureuse ; une bonne occasion de s'initier à ce sport qui développe rigueur et maîtrise de soi.

HISTOIRE DE FLEURS

Depuis 12 ans, l'association GIROFLOR, sous la conduite de son président Gérard WEISS, contribue à l'embellissement de notre cité. Une dizaine de bénévoles oeuvrent dès l'automne pour préparer la future saison qui commence avec le stockage des plantes vivaces. Puis, à partir du mois de mars, c'est le semis de quelques 11 000 graines florales dans les serres chauffées du président. A partir d'avril les plantules sont repiquées par les bénévoles, suivant les caprices du temps et au gré des disponibilités, dans les 17 massifs et les quelques 200 bacs et jardinières qui parsèment et agrémentent notre ville. Puis tout l'été c'est l'entretien et l'arrosage. Le résultat de ce dévouement (avec notons le quand même l'aide et le soutien des services municipaux, fussent-ils toujours insuffisants au regard des exigences bien naturelles des passionnés), chacun peut en constater les effets en parcourant les rues de la cité ; d'autres ont su aussi le reconnaître et l'ap-

précier puisqu'en 1999 la ville de Giromagny a été classée en tête de sa catégorie pour le fleurissement au niveau départemental, ex-aequo avec Offemont, et qu'elle figure dignement sur la route des villages fleuris (cf. GIRO.COM de juin). Cette action est donc, comme on peut le constater, particulièrement utile mais ne constitue certainement pas une sinécure et c'est pourquoi, après 12 ans de présidence, les effectifs de l'association s'étant quelque peu étiolés, Gérard WEISS a décidé de " passer la main " en prévoyant à l'automne une dissolution de l'association qui ne saurait, nous confie-t-il, fonctionner sans son président. Le challenge est donc ouvert : GIROFLOR reprendra-t-elle vigueur, dès cet automne comme le font les bulbes, sous l'impulsion de quelques nouveaux passionnés ou bien verrons-nous la municipalité reprendre à sa charge cette activité ? nous le saurons bientôt mais quoi qu'il en soit les fleurs ne désertent certainement pas Giromagny.

GIROPOTINS

L'heure de la retraite bien méritée a sonné pour " Mimi " MENNECIER qui quitte l'école maternelle Chantoiseau où elle a formé deux générations de Giromagnien(ne)s ; certainement une petite larme d'émotion pour bon nombre de nos concitoyens !



Coup dur pour l'association des commerçants et artisans de Giromagny (ACAGY) dont la présidente Catherine THURNHERR a dû décider l'annulation de la braderie prévue le 30 juin. En effet, la concurrence inopinée de la braderie de Luxeuil, initialement programmée le 8 juillet et déplacée pour cause d'eurockéennes, avait fait fondre le nombre de participants. Gageons que l'association ne restera pas sur cet échec et qu'elle saura reprogrammer prochainement une manifestation prisée du chef lieu de canton.

L'enthousiasme, la fête ou plus banalement certaines activités commerciales ou domestiques peuvent être générateurs de bruits qui sont rarement agréables pour ceux qui ont à les subir. Quelques exagérations récentes accompagnées de plaintes en mairie nous obligent à ce rappel abrégé de l'arrêté préfectoral du 24 juillet 1990 : " sur la voie et dans les lieux publics sont interdits les bruits gênants par leur intensité et notamment ceux provenant de dispositifs de diffusion sonore " (sauf dérogation pour des manifestations particulières). Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'engins bruyants susceptibles d'occasionner une gêne ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables, de 8H30 à 12H et de 14H30 à 19H30, le samedi de 9H à 12H et de 15H à 19H et les dimanches et jours fériés de 10H à 12H. Quant aux activités professionnelles mettant en œuvre des outils bruyants, elles doivent être interrompues entre 20H et 7H.

A partir de la rentrée de septembre, la mairie recherche une personne pour encadrer les enfants à la cantine scolaire, 3 heures par jour le midi, les jours d'école. Le repas est fourni ainsi qu'une petite indemnité. Les personnes intéressées sont priées de contacter Mme BONNET en mairie.

Boule qui roule va à Bordeaux !



'Le président de GIROFLOR jette l'éponge ... mais les fleurs ne désertent pas Giromagny'



Bonne retraite Mimi !



Plein les oreilles !



Or, diamant et palissandre.

Ce mois-ci, c'est Catherine BOHEME qui nous a adressé la description de son "loft fleuri"

Le recyclage des piles usagées coûte cher au SICTOM (et donc aux usagers que nous sommes) : 20 F/kg soit près de 144 000 F par an à l'heure actuelle. Or, depuis le 1er janvier 2000, les commerçants vendant des piles doivent reprendre obligatoirement et gratuitement les piles usagées ; rendre les piles usagées aux vendeurs est donc de l'intérêt de tous. Dans le même registre, une benne est à disposition à la déchèterie municipale pour l'herbe et les branchages ; ces végétaux seront repris par une société pour être transformés en compost.

Le service des repas à domicile du nord du Territoire de Belfort peut livrer des repas à réchauffer au four à micro-ondes à toute personne intéressée ; 35 F le repas et 30 F par mois pour la location du four si nécessaire. Renseignements au 03 84 54 62 00.

Courant novembre une cérémonie mettra à l'honneur les couples unis depuis nombre de lustres : or, diamant et palissandre sont au programme ! Si votre union dure depuis plus de 50 ans (eh oui, il faut le mériter !), contactez la mairie pour être de la fête.

Information Handicap : vous recherchez des informations, une adresse, un organisme ; vous voulez connaître les démarches à effectuer ; vous vous posez des questions sur vos droits, sur la législation, etc. ; vous trouverez les réponses appropriées en composant aux heures ouvrables le 08 10 79 24 74, numéro de l'association des paralysés de France à Montbéliard.

La couverture maladie universelle (CMU) : Toute personne en situation régulière qui habite en France depuis plus de trois mois bénéficie de la sécurité sociale. Pour les personnes aux ressources modestes, la CMU permet en plus une couverture à 100% sans avance de frais.

Il suffit de remplir un formulaire, disponible auprès de votre caisse d'assurance maladie ou en mairie. Les plafonds de ressources en vigueur sont les suivants : 3600 F/mois pour une personne seule, 5400 F/mois pour deux personnes, 6480 pour trois, 7560 pour quatre et, au-delà, cette somme réévaluée de 1440 F/mois par personne supplémentaire au foyer.

TRIBUNE LIBRE

Je me suis laissé dire que l'on pouvait choisir de s'installer à Giromagny, "bourg — centre" complémentaire de la grande ville de Belfort, pour sa qualité de vie liée à la présence de petits commerces, ses services scolaires et l'organisation de son accueil périscolaire, l'accès à de nombreux loisirs (bibliothèque, théâtre, randonnée...), son patrimoine historique et culturel, la qualité de son environnement, un certain sentiment de sécurité... Que serait le visage de notre commune sans l'étroite collaboration avec le mouvement associatif... Une agglomération - dortoir, une zone défavorable aux relations sociales... En

cet anniversaire, "cent ans de culture associative : loi de 1901", peut-être pourrions-nous prendre un peu de recul face aux facteurs de changements et inventorier de façon positive le rôle de chacun afin d'engager un débat ouvert (Fleurissement, animation commerciale, Centre socio — culturel...) qui ne sous-estime ni la diminution du bénévolat, ni la reconnaissance des motivations...

La municipalité envisage une collaboration plus étroite avec la vie associative. Encourageons vivement cette première étape au service du lien social qui ne peut être que profitable à tous. *Catherine BOHEME*

LA SEMAINE DE 4 JOURS , L'ÉCOLE

En 1998, des parents d'élèves des écoles Chantoiseau et L'homme avaient déjà demandé que soit envisagée la semaine de 4 jours, mais le dossier qui manquait de consistance n'avait pas été suivi d'effet. Cette année un questionnaire a été élaboré et distribué aux parents des trois écoles de Giromagny courant mars.

La nouvelle organisation du temps scolaire proposée consiste à limiter les jours de classe aux lundis, mardis, jeudis et vendredis ; pour récupérer les heures perdues du samedi matin, la durée des vacances d'été serait réduite de 3 semaines. Les effets positifs de ce nouveau rythme scolaire seraient, selon les parents adeptes de la formule, une moins grande fatigue de l'enfant ; les détracteurs, parmi lesquels figure l'équipe pédagogique font valoir que cette demande serait plus motivée par le confort des parents que par le

bien-être de l'enfant. Toujours est-il que l'enquête aurait fait ressortir une nette majorité (66%) en faveur de la nouvelle formule. Son adoption n'est toutefois pas si simple à décider : elle nécessite un avis favorable successivement du maire et de l'inspecteur d'académie.

Au niveau de la mairie, une réponse positive dans les délais (10 jours !) imposés par le calendrier de l'organisation de l'année scolaire 2001-2002 n'a pas été possible car cette évolution nécessite de revoir le fonctionnement de plusieurs services périscolaires : cantine, garderie, transport ainsi que d'aménager la convention passée avec le centre socio-culturel. Par contre, le maire reste à l'écoute des parents afin d'étudier les possibilités d'évolution, à partir de la prochaine rentrée scolaire, en engageant une concertation entre toutes les parties.

